

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Objet:

Aff. BARAMBANZA.

ASTRIDA



2893

Astrida, le 25 juillet 1955

N° 2568 /Just.-

Monsieur le Greffier du Tribunal de Première  
Instance à USUMBURA.

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe  
l'avis d'encaissement d'une somme de 181 frs-affaire BARAM-  
BANZA, comme exécution du jugement du 10/5/1955, affaire  
RMP 674.-

L'Officier de Police Judiciaire,  
STRIBOS.A.

